

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 8 OCTOBRE 1897

No 6

2381... **ABONNÉS RÉGULIERS** ... 2381

MOYENNE DE 1896

Ça et là.

Une bonne nouvelle pour les partisans de l'établissement d'une ligne rapide entre le Canada et l'Angleterre :

Le gouvernement fédéral a reçu avis que MM. Peterson, Tate & Co ont fait le versement du dépôt requis pour l'exécution de leur contrat.

Ce qui laisserait supposer que les difficultés rencontrées par cette compagnie ne sont pas insurmontables, comme on l'a prétendu. Il est bien certain que les adjudicataires n'auraient pas choisi le moment d'un insuccès pour faire le versement d'un dépôt qui avait été retardé jusqu'à ce jour. Il faut au contraire, croire à un commencement de réussite dans la formation du capital nécessaire à l'entreprise, autrement le dépôt n'aurait pas été versé puisqu'il serait risqué.

Ceux qui sont persuadés que la ligne rapide apportera avec ses navires une source nouvelle de progrès et de richesse au Canada s'en réjouiront.

Les feux de forêts ou de prairie ravagent actuellement les provinces du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Des milliers d'acres de terres boisées ont été la proie des flammes, des villages entiers ont disparu et, le pire de tout, c'est qu'il y a eu des pertes de vie.

Quand ces incendies sont allumés, il n'existe guère de moyens bien efficaces d'en arrêter le cours ; l'action de l'homme a peu d'effet sur ses immenses brasiers qui s'avancent avec une rapidité prodigieuse jusqu'à la limite où ils ne rencontrent plus d'aliment.

Tous les efforts doivent donc tendre à en prévenir le retour et il est nécessaire que les gouvernements et les municipalités étudient tous les

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

moyens préventifs possibles et tiennent la main à leur rigoureuse exécution.

Ces feux se répètent trop souvent et accumulent trop de ruines autour d'eux pour ne pas songer sérieusement à en arrêter la répétition.

Les avocats ont le haut du pavé.

Comme candidats à l'élection municipale du quartier St Denis, deux candidats sont en présence, deux avocats.

Nous ne parodierons pas le mot de Napoléon Ier en disant que les avocats perdront Montréal ; nous ferons remarquer simplement que des hommes d'affaires feraient bien mieux la nôtre. Nous avons suffisamment d'avocats au Conseil municipal pour que le besoin d'en avoir un de plus se fasse sentir.

La ville vit par son commerce et ses industries et non par les professions libérales. Les commerçants et les industriels connaissent bien mieux les besoins de la cité, qui sont les leurs, que les bacheliers ou licenciés en droit dont le rôle est plus utile dans le monument voisin de celui de l'hôtel de ville.

Il est fâcheux que nos véritables hommes d'affaires se désintéressent

de plus en plus des affaires municipales et abdiquent devant les maîtres de la parole.

Le ministre des Travaux Publics a fait connaître aux corps constitués qu'il était prêt à discuter avec eux le plan des améliorations proposées pour le port de Montréal.

C'est donc lundi prochain que le ministre des Travaux Publics recevra les délégations du Board of Trade, de la chambre de commerce, et du conseil municipal ainsi que la commission du havre.

Nous souhaitons, sans trop y compter, que cette réunion marquera la fin des discussions et qu'un accord parfait se fera entre le gouvernement et les délégués des corps constitués.

Un peu de patience et nous saurons si les intérêts particuliers sont plus forts que les intérêts généraux du pays tout entier. Nous avons confiance que le ministre des Travaux Publics saura faire prévaloir auprès des délégués la nécessité d'un outillage aussi parfait que possible qui fera de notre port l'un des mieux agencés non seulement pour le présent, mais aussi pour un lointain avenir, de toute l'Amérique du Nord.

Dans cette question des améliorations du port, le ministre a, pour l'appuyer, l'opinion publique autrement forte et puissante que les criailières d'une coterie plus bruyante que désintéressée.

Ce qu'il faut à Montréal et au Dominion tout entier, c'est un port qui puisse recevoir les navires du plus fort tonnage, c'est que ces navires puissent y manœuvrer, charger et décharger sans danger et sans retard pour eux et pour les autres. Ce qu'il faut encore c'est que les dépenses que va nécessiter notre port ne soient pas à recommencer dans quelques années : en